

# Macron veut tuer et toute opposition et le journalisme d'investigation

écrit par Laurent T | 24 mai 2019



Ariane Chemin n'a pas été seule à être convoquée par la DGSI...

<http://resistancerepublicaine.com/2019/05/23/affaire-benalla-la-stasi-macronienne-convoque-une-journaliste-du-monde-pour-divulgaration-de-secrets-defense/>

Le président du directoire du journal Le Monde, Louis Dreyfus, a également été convoqué le 29 mai par la DGSI.

<http://www.lefigaro.fr/flash-actu/le-president-du-directoire-du-monde-egalement-convoque-par-la-dgsi-20190523>

C'est choquant : pour les macronistes , l'état de droit qu'ils piétinent en permanence signifie dans leur novlangue au discours inversé, contourner les lois pour faire taire toute opposition, tuer le journalisme d'investigation et installer des lois liberticides, un Etat policier, la censure du net, la

persécution judiciaire des opposants, et une dictature de la pensée et de l'expression.

.

**Ariane Chemin a fait un excellent travail d'investigation en révélant des faits totalement illégaux au sujet de l'affaire Benalla, à savoir la présence de barbouzes au sommet de l'Etat, avec des contrats passés avec des oligarques étrangers, qui auraient pu mettre en jeu la sécurité de la nation si la presse ne les avait pas divulgués, et ce qui a permis de rétablir l'état de droit au niveau de la sécurité du Président sous le contrôle du Sénat.** On lui cherche des poux dans la tête pour avoir divulgué un nom haut placé en lien par contrat avec des intérêts étrangers et compagnon de la chef de sécurité de Matignon, ce qui devrait inquiéter la justice dans un Etat normal de droit ; cela pue une tentative de corruption.

.

C'est un prétexte pour intimider et empêcher toute autre révélation par la presse, et connaître l'origine des sources. Tous les journalistes doivent être solidaires et faire la grève pendant plusieurs jours de toute propagande étatique et ne plus relayer ce qui vient de l'Élysée ou Matignon. Il se joue le respect de la liberté fondamentale de la presse et donc le droit pour les citoyens à une information libre et indépendante.